

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

RAYMOND MAGE

La production et la fabrication des stupéfiants par pays

Journal de la société statistique de Paris, tome 72 (1931), p. 137-142

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1931__72__137_0

© Société de statistique de Paris, 1931, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

VARIÉTÉ

La production et la fabrication des stupéfiants par pays.

M. Mage, secrétaire adjoint de l'Association de défense internationale contre les stupéfiants, nous a aimablement autorisé à résumer un très remarquable article qu'il a publié dans le *Bulletin de la Ligue* de septembre 1930; nous le remercions très vivement de cette autorisation.

PRODUCTION

Opium.

Les principaux pays producteurs de l'opium sont: la Chine, l'Inde, la Perse l'U. R. S. S. (Turkestan), la Turquie et la Yougoslavie. Tandis que la production des trois premiers est, pour ainsi dire entièrement absorbée par l'Extrême-Orient, celle de la Turquie et de la Yougoslavie alimente surtout l'industrie des alcaloïdes de l'Europe et de l'Amérique. Il existe également d'autres pays producteurs d'opium, qui sont: l'Afghanistan, la Bulgarie, la Corée, la Grèce, l'Indochine et le Japon, mais en réalité, la production de ces pays n'est pas très appréciable. Nous ne signalerons que le Japon et ses territoires où la superficie cultivée en pavots somnifères, de 740 hectares qu'elle était en 1923, a passé en 1928 à 1.520 hectares, livrant au marché 3.551 kilos d'opium brut en 1923 et 13.630 kilos en 1928. « La teneur moyenne en morphine était de 15% en 1928 contre 13,83% en 1927. »

Les données précises manquent pour la Chine, où, en théorie, la culture du pavot est interdite.

En Inde, la production locale tombe de 907.089 kilos en 1926 à 743.759 kilos en 1927 et enfin à 265.222 kilos en 1928, d'après le rapport communiqué à la Société des Nations par le Gouvernement de ce pays. Les exportations se sont élevées à 556.132 kilos en 1926 à 505.684 kilos en 1927 et 458.223 kilos en 1928 (1).

(1) Non compris États hindous pour 1928.

Pour la Perse, nous ne connaissons pas la production locale pour les années 1926-1927, au cours desquelles il a été exporté respectivement 728.654 et 350.685 kilos d'opium brut. En 1928, la Perse a approximativement, d'après ses rapports, 30.000 hectares plantés en pavots sommitifères; sa production s'élève à environ 594.000 kilos d'opium brut et ses exportations à 477.229 kilos.

Pour l'U. R. S. S., la lecture des documents de la Société des Nations nous apprend qu'en 1927 et en 1928, l'Allemagne a importé d'U. R. S. S. 10.691 et 20.618 kilos respectivement d'opium brut, qu'en 1928, la France en importait 1.625 kilos et le Japon 715 kilos.

En Turquie, la production locale s'élève en 1924 à 565.826 kilos d'après le procès-verbal de la 13^e session de la Commission Consultative de l'Opium. Le rapport très documenté du Gouvernement royal de Yougoslavie pour l'année 1929 indique comme chiffre de production d'opium de la Turquie 360 tonnes en 1926, 280 en 1927, 400 en 1928, 200 en 1929 et 480 tonnes en 1930. Ce dernier chiffre est évidemment une estimation basée sur le rendement à l'hectare; la superficie cultivée qui était de 33.000 hectares en 1927-1928, a passé à 53.000 hectares en 1929-1930, toujours d'après le même rapport qui contient la remarque suivante : « Les données officielles relatives à la Turquie faisant complètement défaut, on a pris, en vue de la comparaison envisagée, les estimations courantes des cercles commerciaux intéressés. »

La Yougoslavie produit 100 tonnes d'opium en 1926, 55 en 1927, 205 en 1928, 38 en 1929, et en 1930 on compte sur une récolte de 150 tonnes. Les exportations d'opium se sont élevées à 87.539 kilos en 1926, à 82.378 kilos en 1927, à 146.582 kilos en 1928, enfin à 68.718 kilos en 1929.

Pour nous résumer, il a été produit en 1926, 1927 et 1928, respectivement : 1.371.563 kilos, 1.085.461 et 1.477.852 kilos d'opium brut. Ces chiffres globaux comprennent ceux de la Corée, mais ne comprennent pas ceux de la Chine, de l'U. R. S. S., et de l'Afghanistan, que l'on ignore, et ne comprennent pas les chiffres de la Perse pour 1926 et 1927. Il a été fumé ou mâché en 1928 : 351.039 kilos d'opium contre 429.911 kilos en 1927. Ces chiffres ne comprennent pas ceux de l'Inde, de la Perse, de l'Afghanistan, de la Chine, etc., que l'on ne possède pas.

Cocaïne.

Pour les feuilles de coca, on ignore les chiffres de production et d'exportation du Pérou. Toutefois, de l'analyse des importations de divers pays, il résulte qu'en 1926, 1927 et 1928, par exemple, les États-Unis ont importé 60.472, 77.379 et 63.621 kilos, tandis que la Grande-Bretagne importait de ce pays, en 1928, 5.161 kilos. Les renseignements quant aux importations manquent pour les autres pays. Pour la cocaïne brute, l'Allemagne, la France et le Japon ont importé du Pérou, en 1926, 1927 et 1928, respectivement 1.878, 1.659 et 1.482 kilos.

Les Indes Néerlandaises (Java) ont produit en 1926 un chiffre supérieur à 1.002.870 kilos, en 1927, 635.084, en 1928, 453.120 kilos de feuilles de coca. Le chiffre des exportations était de 411.652 kilos en 1928, de 705.248 kilos en 1927 et de 1.043.613 en 1926.

À Formose, la superficie cultivée en coca passe de 201 hectares en 1922 à 277 hectares en 1924 et s'y maintient jusqu'en 1928. La production locale s'élève à 49.884 kilos en 1926, à 68.596 kilos en 1927, pour atteindre en 1928 le chiffre de 129.050 kilos.

Stupéfiants en général.

Au cours des années 1926, 1927 et 1928, il a été globalement importé par huit pays fabricants de stupéfiants, à savoir : l'Allemagne, les États-Unis d'Amérique, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas et la Suisse, 1.477.171 kilos d'opium, dont 53.187 kilos ont été réexportés par les mêmes pays, laissant ainsi un disponible de 1.423.984 kilos destinés à la fabrication des alcaloïdes. Or, dans le « Commentaire du mémoire sur la consommation mondiale en opiacés et en cocaïne » Document (S. d. N., O. C. 1112), présenté par le D^r I. Wasserberg, membre de la

Section d'Hygiène de la Société des Nations, au Sous-Comité de la limitation de la fabrication, il résulte que « 140 milligrammes d'opium brut par tête et par an suffisent pour faire face aux besoins mondiaux en opiacés. Ce chiffre représente environ un tiers des 450 milligrammes fixés par le Comité d'Hygiène comme le maximum des besoins des pays dotés d'une organisation sanitaire bien développée. Sur la base de ce taux de 140 milligrammes, on obtient un total de 273 tonnes d'opium brut ».

Détails par pays.

Allemagne. — Les importations d'opium brut, de 192.535 kilos, qu'elles étaient en 1926, tombent à 126.092 kilos en 1927, pour remonter à 188.751 kilos en 1928. Les exportations ne s'élèvent qu'à 9.241 kilos pendant cette période, ce qui revient à dire que l'Allemagne, en trois ans, a consommé ou transformé en alcaloïdes 498.137 kilos d'opium brut.

La fabrication totale de morphine et sels de morphine est irrégulière, 20.700 kilos en 1926, 12.800 kilos en 1927, 19.120 kilos en 1928. Elle déclare, au cours de cette période, avoir exporté 10.255 kilos de la drogue et en avoir consommé 2.802 kilos. Où a passé le reste?

En 1926, l'Allemagne fabrique 1.800 kilos d'héroïne et sels d'héroïne, en 1927, 750 kilos; en 1928, 1.300 kilos. Les exportations s'élèvent respectivement à 1.587 kilos, 807 et 1.292 kilos.

Pour la cocaïne et ses sels, elle fabrique 2.400, 2.500 et 2.344 kilos en 1926, 1927 et 1928, ses exportations s'élevant à 2.192, 2.024 et 1.864 kilos et sa consommation à 200, 476 et 480 kilos.

Elle importe pendant ces trois ans 863, 880 et 1.476 kilos de cocaïne brute, tandis qu'elle en exporte 954, 1.021 et 2.632 kilos.

États-Unis d'Amérique. — Les importations d'opium brut se sont élevées en 1926 à 48.971 kilos, en 1927, à 64.602 kilos, en 1928, à 63.709 kilos et celles des feuilles de coca à 119.383 kilos en 1926, à 120.747 kilos en 1927, à 106.481 kilos en 1928.

La législation n'autorise les exportations de stupéfiants (toujours sous forme de préparations pharmaceutiques) qu'à destination des pays dont les commandes correspondent exactement à leurs besoins scientifiques et médicaux. Signalons que la légitimité des commandes doit être certifiée par un agent diplomatique ou consulaire des États-Unis. Les exportations sont donc pratiquement insignifiantes : elles se sont élevées, au cours de la période 1923-1928, pour la morphine et les sels de morphine (rentrant dans des préparations pharmaceutiques) à 81 kilos, pour l'héroïne à 37 kilos et pour la cocaïne à 70 kilos.

En ce qui concerne la fabrication, signalons que les chiffres fournis n'indiquent pas nécessairement la quantité manufacturée, mais représentent des ventes faites par des fabricants. Les chiffres pour la morphine et ses sels s'élèvent à 2.938 kilos en 1926, 2.971 kilos en 1927 et 3.086 kilos en 1928. Les chiffres pour la cocaïne sont les suivants : 818 en 1926, 951 en 1927 et 955 en 1928. Rappelons que la fabrication et même l'emploi de l'héroïne sont maintenant interdits.

France. — Les importations d'opium brut passent en France de 41.200 kilos en 1926 à 44.100 kilos en 1927, pour s'élever à 159.221 en 1928. Les exportations totales n'ayant été que de 6.223 kilos au cours de cette période, la France a donc consommé ou transformé en alcaloïdes, 238.298 kilos d'opium brut.

Ses importations de morphine, qui étaient de 5.336 kilos en 1926, sont de 1.145 en 1927 et de 1.684 kilos en 1928. En revanche, sa fabrication se développe : de 2.000 kilos qu'elle était en 1926, elle s'élève à 2.300 kilos en 1927 et à 7.728 kilos en 1928. Les exportations au cours de ces trois années diminuent, passant de 2.173 kilos en 1926 à 1.168 kilos en 1927 et à 777 kilos en 1928.

En 1928, elle importe 1.078 kilos d'héroïne, déclare n'en avoir fabriqué que 3.000, tandis que d'une enquête effectuée par Russell Pacha, chef de la police du Caire, il semble résulter qu'une seule usine de Mulhouse aurait fabriqué 4.018 kilos de cette drogue au cours de ladite année.

Pour la cocaïne brute, les chiffres d'importation sont respectivement de 1.302

kilos en 1926, 908 en 1927 et 982 en 1928. La France importe pendant ces trois ans 93, 88 et 270 kilos de cocaïne ou sels de cocaïne et en fabrique 500 en 1926, 500 en 1927, 1.100 en 1928. Les exportations s'élèvent à 399, 396 et 506 kilos respectivement.

Grande-Bretagne. — La Grande-Bretagne a importé, respectivement, en 1926, 1927, 1928, 61.825 kilos, 48.650 kilos et 43.019 kilos, d'opium brut. Les exportations se sont élevées à 26.539 kilos au cours de la même période triennale et la quantité consommée ou livrée à la fabrication des alcaloïdes a été de 126.955 kilos.

Tandis que ses importations de morphine et sels de morphine tombent de 2.174 kilos en 1926 à 347 kilos en 1928, sa fabrication est de 5.762 kilos en 1926, 5.239 kilos en 1927, 4.386 kilos en 1928. Elle déclare avoir exporté au cours de ces trois années, respectivement, 2.081 kilos, 1.914 kilos et 1.415 kilos et avoir consommé 2.862 kilos, 933 kilos et 835 kilos.

Pour l'héroïne et ses sels, elle importe 72 kilos en 1926, 230 kilos en 1927 et 2 kilos seulement en 1928, tandis qu'elle fabrique 315, 494 et 306 kilos, qu'elle exporte 193, 317 et 171 kilos, et qu'elle consomme 194, 407 et 137 kilos, pendant ces trois ans.

Elle importe 623, 5.718 et 7.632 kilos de feuilles de coca; elle en exporte, au cours de ces trois ans, 453, 128 et 159 kilos, consommant 170, 5.590 et 7.473 kilos.

Au sujet des feuilles de coca, il est utile de signaler que, tandis que la Grande-Bretagne importait de 1923 à 1925, 840 kilos, elle en exportait pendant la même période 105.958 kilos.

Les importations de cocaïne s'élèvent à 437, 458 et 269 kilos respectivement en 1926, 1927, 1928. Elle ne commence la fabrication de ce produit qu'en 1928 avec 140 kilos.

Ses importations de cocaïne brute s'élèvent en 1927-1928 à 328 kilos et les exportations de ce produit à néant. Nous n'avons pas les chiffres antérieurs mais d'après le document que nous avons sous les yeux, l'Australie, par exemple, a importé en 1924, 52 kilos de cocaïne brute de Grande-Bretagne, et la France, en 1923, 137 kilos.

Inde. — L'Inde est à la fois pays producteur d'opium brut et fabricant de stupéfiants. On se souvient que l'Inde a exporté en 1926, 556.132 kilos, en 1927 505.684, en 1928, 458.223 kilos d'opium brut. Au cours de la même période, elle importait respectivement 77, 126 et 88 kilos de morphine, tandis qu'elle en fabriquait 1.977 en 1926, 156 en 1927 et 407 en 1928. Les exportations ont été, au cours de ces mêmes années, de 1927, 227 et 272 kilos. Signalons que l'Inde a arrêté la fabrication de la morphine, mais pour se livrer à celle d'un autre stupéfiant : la codéine, que la prochaine Convention ne manquera pas — et nous ferons tout pour cela — de ranger parmi les drogues à contrôler, au même titre que la morphine ou que l'héroïne.

Italie. — Ce pays a importé, de 1926 à 1928, 6.136 kilos d'opium brut et fabriquait, au cours de la même période, 164 kilos de morphine et sels de morphine et 25 kilos d'héroïne et sels d'héroïne. Ses importations en morphine ont été de 570 kilos et en héroïne de 429 kilos. Ses importations en feuilles de coca se sont élevées à 15 kilos en 1926, à 521 kilos en 1927 et à 1.058 kilos en 1928. Pour la cocaïne et sels de cocaïne, ses importations sont de 452 kilos au cours de ces trois années. Pendant cette même période, l'Italie n'a exporté qu'une quantité tout à fait négligeable de morphine, d'héroïne, de feuilles de coca et de cocaïne.

Japon. — Le Japon a importé en 1926, 76.258 kilos, en 1927, 60.285 kilos, en 1928, 49.878 kilos d'opium brut. Pendant la même période, il livrait à la consommation ou transformait en alcaloïdes, respectivement 80.732 kilos, 66.987 kilos et 63.508 kilos d'opium. Ses importations de morphine et sels de morphine, tombent de 1.029 kilos en 1926, à 40 kilos en 1927 et 84 kilos en 1928, mais sa fabrication s'élève de 1.640 kilos en 1926, à 1.370 kilos en 1927, pour atteindre 2.210 kilos en 1928. Il déclare n'avoir exporté pendant cette période que 27 kilos de ces produits. Pendant ces trois années, le Japon n'a pour ainsi dire pas importé d'héroïne, mais en a fabriqué 1.120 kilos en 1926, 773 kilos en 1927, et 1.940 kilos en 1928. Ses exportations ont été négligeables, et ce pays déclare avoir consommé en 1927 772 kilos et en 1928 1.945 kilos d'héroïne. Ses importations de feuilles de coca se sont élevées en 1928 à 43.231 kilos, chiffre qui correspondrait exactement, s'il faut en croire le rapport que nous avons sous les yeux, à la consommation ou à la fabrication de la cocaïne dans l'Em-

pire du Levant au cours de la même année. Le Japon n'importe pas de cocaïne manufacturée, mais en a fabriqué 1.509 kilos en 1926, 1.542 kilos en 1927 et 1.420 kilos en 1928. Ses exportations, toujours d'après le même rapport, se sont élevées à 20 kilos, ce qui revient à dire que pendant ces trois ans, le Japon aurait consommé 4.451 kilos de cocaïne. Ses importations de cocaïne brute tombent de 807 kilos en 1926, à 432 kilos en 1928. Sa fabrication s'élève de 292 kilos en 1927 à 818 kilos en 1928, et ses exportations sont inexistantes.

Pays-Bas. — Les importations d'opium brut passent dans ce pays de 2.497 kilos en 1926 à 1.688 kilos en 1927 et 9.095 kilos en 1928 et les exportations de 792 kilos en 1926 à 3.516 kilos en 1928. Les importations de morphine sont de 88 kilos en 1926, de 367 kilos en 1927 et 204 kilos en 1928. Au cours de ces deux dernières années, les Pays-Bas n'ont fabriqué que 33 kilos de morphine. Les exportations se sont élevées, pendant la même période, à 449 kilos. Les importations d'héroïne passent de 663 kilos en 1926 à 1.011 kilos en 1928 et les exportations, de 545 à 1.121 kilos. En 1928, ce pays a importé 82.228 kilos de feuilles de coca, tandis qu'il en exportait 91.140 kilos. En 1927-1928, ses importations en cocaïne et sels de cocaïne s'élèvent à 96 kilos, sa fabrication à 1.360 kilos, ses exportations à 960 kilos. Au sujet de la cocaïne brute, nous n'avons que des renseignements incomplets quant aux importations. Pour les exportations, elles se sont élevées au cours de ces trois ans à 644 kilos.

Suisse. — Les importations d'opium brut tombent de 92.913 kilos en 1926, à 70.943 kilos en 1927, à 24.803 kilos en 1928. Au cours de cette période, la Suisse fabrique respectivement 8.038, 3.757 et 2.246 kilos de morphine, 3.973, 3.310 et 952 kilos d'héroïne. Les exportations passent, pour la morphine, de 4.333 kilos en 1926 à 1.761 kilos en 1928, et pour l'héroïne, de 4.454 kilos en 1926 à 1.119 kilos en 1928.

En 1925, ce pays importe 135 kilos de feuilles de coca. Les chiffres pour 1926 et 1927 nous sont inconnus; en 1928, ces importations s'élèvent à 38.836 kilos. Il fabrique, de 1926 à 1928, 269 kilos de cocaïne.

U. R. S. S. — « La fabrication des opiacés et de certains autres alcaloïdes doit encore augmenter en rapport avec le plan quinquennal du développement de l'industrie soviétique et satisfaire entièrement les besoins de l'U. R. S. S. en alcaloïdes. D'ailleurs, dès maintenant, l'importation de certaines substances narcotiques a entièrement cessé. » Ainsi s'exprime avec beaucoup de franchise le D^r Alexandre Roubakine, après nous avoir indiqué que son pays a fabriqué en 1924-1925, 1.754 kilos d'alcaloïdes en 1925-1926, 2.997 kilos en 1926-1927, 2,852 kilos; enfin en 1927-1928, 3,536 kilos, Il ne nous est pas possible pour l'instant de donner à nos lecteurs d'autres informations sur la fabrications en U. R. S. S.

Turquie. — Les renseignements sur la fabrication turque en opiacés et en alcaloïdes font défaut.

RÉSUMÉ

Il résulte de ce qui précède qu'au cours de la période 1926-1928, il a été fabriqué par les huit pays suivants : Allemagne, États-Unis d'Amérique, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Pays-Bas et Suisse, d'après le procès-verbal de la 13^e session de la Commission Consultative de l'Opium, 108.488 kilos de morphine et, d'après un rapport destiné à la Conférence sur la limitation de la fabrication des stupéfiants (C. 356. M. 148. 1930. XI. Conf. L. F. S.), 124.165 kilos de cette drogue. Ces chiffres représentent la fabrication totale de morphine. Au cours des mêmes trois années, il a été fabriqué 38.833 kilos de morphine et sels de morphine, restant tels quels 20.098 kilos d'héroïne et sels d'héroïne, et 18.308 kilos de cocaïne, sans parler des quantités de codéine et autres narcotiques ne tombant pas encore sous le coup des conventions.

Morphine. — Le « Mémoire » évalue à 10 tonnes la consommation légitime annuelle du monde; or, nous avons dit plus haut que le chiffre de fabrication pour la morphine et les sels de morphine restant tels quels, avait été, pour la période 1926-1928, de 38.833 tonnes, c'est-à-dire supérieure de 8 tonnes environ aux besoins scientifiques et médicaux.

Héroïne. — Pour l'héroïne, les besoins annuels sont évalués à 0,876 tonne, alors

que l'on en a fabriqué pendant la période 1926-1928, 20.098 tonnes. Tout commentaire serait vraiment superflu.

Cocaine. — Pour la cocaïne, le mémoire présenté par le Comité d'Hygiène évalue à 6,8 tonnes les besoins scientifiques et médicaux annuels, chiffre qui correspond à peu près au tiers de celui indiqué dans le procès-verbal de la Treizième Session de la Commission Consultative de l'Opium, comme représentant la fabrication totale de la période 1926-1928.

Nous n'avons indiqué tous ces chiffres de production, de fabrication d'importation et d'exportation, que dans le but de détruire la légende d'après laquelle les renseignements disponibles seraient insuffisants, en prouvant à nos lecteurs que la documentation parvenue au Secrétariat en 1929 était assez abondante pour instruire les membres d'une conférence universelle — qui aurait pu encore en douter — de la nécessité d'adopter un plan de limitation qui mettrait fin à un état de choses qui de vient de jour en jour plus intolérable. L'opinion publique espère beaucoup des décisions du prochain Conseil et de la prochaine Assemblée de la Société des Nations

Raymond MAGE.
